

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un programme collectif de recherche intitulé « *Étudiants étrangers au Maghreb et dans l'espace euro-méditerranéen. Vers quelle internationalisation de l'enseignement supérieur et vers quelle circulation des compétences ?* ». Inscrit dans le cadre des projets du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) à l'appui des recherches en sciences humaines et sociales entre le Maghreb et la France, il a été dirigé par Sylvie Mazzella¹ depuis l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain à Tunis et géré par la Maison des Sciences de l'Homme à Paris. Il a réunit très régulièrement durant trois ans (2005- 2008) une vingtaine de chercheurs et de doctorants en sciences sociales d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et de France ; rattachés à différentes facultés et centres de recherches dont : la Faculté des sciences économiques et de gestion Farhat Abbas de Sétif et le CRASC (Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle) en Algérie, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et l'ORMES (Observatoire Régional des Migrations Espaces et Sociétés) d'Agadir au Maroc, la Faculté des lettres et sciences humaines de Tunis, Sousse et Sfax en Tunisie ainsi que différents laboratoires de recherche du CNRS (LAMES, GREQAM, URMIS SOLIIS, CERAPS, IREMAM) et de l'IRD (LPED) en France.

Ce programme de recherche répond à une double préoccupation qui vise essentiellement à mesurer l'évolution récente de la migration étudiante subsaharienne au Maghreb ; et à analyser les politiques publiques d'accueil des étudiants étrangers, au Maghreb et en France, dans les systèmes universitaires (publics et privés) au moment d'une réforme de l'enseignement supérieur (processus de Bologne,² LMD). Il s'inscrit de ce fait simultanément dans trois champs : celui de la migration internationale, de la sociologie de l'éducation et de la politique/économie publique.

Cette expérience d'enquête empirique, comparative, pluridisciplinaire et multi sites, appliquée au niveau des instituts de formation supérieur du Maghreb et de France cherche à approfondir aussi à l'aide de la méthodologie qualitative la connaissance des trajectoires sociales, des aspirations, mais aussi du vécu quotidien, des stratégies éducatives et des « savoirs faire » dans la migration des étudiants étrangers africains. Cet ouvrage constitué de trois parties vise ainsi à donner une image de l'étudiant '*international*' Africain ; des réalités auxquelles il se confronte, des stratégies qu'il déploie et des opportunités qui lui sont proposées dans le cadre de sa formation universitaire ; au vu des débouchés qu'offre le diplôme sur le marché du travail de son pays d'origine. Comme il offre aussi une vue panoramique sur l'état des lieux de l'enseignement supérieur dans les trois pays du Maghreb que sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

L'université africaine et l'étudiant « international »

Tayeb Rehaïl

La mondialisation étudiante, le Maghreb entre Nord et Sud

Sylvie Mazzella (ed.),

édition Karthala et IRMC, Paris, 2009, 404 pages, prix euros: 27,55•, ISBN 978-2-8111-0307-1

La France comme destination; entre projet d'études ou projet d'immigration ?

La première partie de cet ouvrage traite de l'évolution des politiques d'accueil des étudiants Maghrébins en France et de ses effets sur l'élaboration de leurs projets d'études. Parler ici d'étudiants étrangers demande tout d'abord de différencier entre deux catégories : - les « étudiants étrangers expatriés » - c'est-à-dire les étudiants de nationalité étrangère venus étudier dans un pays dont les parents sont non résidents, - et les « étudiants étrangers résidents » - c'est-à-dire les étudiants de nationalité étrangère ayant suivi des études secondaires dans un pays dans lequel les parents sont résidents étrangers.

Bien que les statistiques ne différencient souvent pas entre ces deux types d'étudiants ce sont surtout les premiers qui nous intéresseront par les stratégies qu'ils développent pour construire leurs projets. Agrégeant des données socialement, collectivement et historiquement produites dans des cadres aussi différents que la famille, les amis ou les médias, le projet migratoire est une réalité hétérogène, qui demande l'appui de l'entourage de l'étudiant. Le soutien proposé peut être moral ou matériel, ponctuel ou durable et peut même aller jusqu'à couvrir toute la durée de séjour à l'étranger.

Si les destinations les plus prisées par nos étudiants maghrébins sont surtout les universités françaises, il est certain que ce n'est sans doute que grâce à la maîtrise de la langue française au niveau de la plupart des pays Maghrébins (et africains).

Les liens traditionnels et historiques entre la France et ses ex-colonies ou protectorat dont les infrastructures d'enseignement supérieur étaient insuffisantes expliquent aussi en partie cette concentration des étudiants maghrébins en France et pousse à s'intéresser à cette population étudiante.

Ce sont les niveaux et styles de vie que proposent la France qui poussent un grand nombre d'étudiants africains à partir poursuivre leurs études dans ce pays ; surtout si l'on revient aux contextes de crise multidimensionnelle qu'ils vivent au sein de leur pays d'origine, considérés comme pays en voie de développement.

Un grand nombre d'étudiants Maghrébins postulent pour poursuivre leurs études dans les universités françaises ; mais face à la difficulté de concilier entre études et petits boulots

pour parvenir à satisfaire les besoins matériels que demande la vie quotidienne, certains se voient abandonner progressivement leur filière d'étude. D'autres utilisent comme stratégies ce créneau des études afin de faciliter une démarche d'immigration en réponse à une mal vie dans leur pays d'origine. En réponse à ces stratégies de '*faux étudiants*', la France a instauré depuis 2005 par le biais des services culturels au niveau de ses ambassades des Centres pour Études en France (CEF) un filtrage pour contrôler ce phénomène mais aussi pour sélectionner les compétences à la base.

Face aux enjeux représentés par l'accès à un mode de vie meilleur, et prenant en considération aussi le fait d'une saturation du marché de l'emploi au niveau du pays d'origine, ces étudiants mettent en œuvre des stratégies pour s'installer durablement dans ces pays d'accueil. Se créant très souvent des opportunités pour légaliser leur résidence à travers des projets d'union matrimoniale qui restent souvent leur seul atout afin de pouvoir concrétiser leur projet d'immigration. Mais durant leurs séjours d'étude, les étudiants africains (et Maghrébins) ne perdent à aucun moment l'attache avec leur pays d'origine développant une « culture du lien » (p. 127) à travers les différents moyens de télécommunication les rapprochant de leur lointain pays.

L'état des lieux de l'institution universitaire dans les pays du Maghreb

La seconde partie de cet ouvrage s'intéresse aux législations et aux systèmes d'enseignements universitaires mis en place dans les pays du Maghreb. Afin de relever le défi, produire des « élites nationales » (p. 145) et être à la hauteur des systèmes de formation au niveau mondial, les pays du Maghreb se sont conformés à la réforme LMD (au Maroc dès 2003 et en Algérie et en Tunisie dès 2005) et participent activement à la constitution d'« un espace universitaire solidaire euro-méditerranéen » (p.145). Certains auteurs (Geisser, dir., 2000, Gobe, dir., 2004, Siino, 2004) ayant analysé l'évolution de la crise universitaire qui a touché les pays du Maghreb depuis les années 1980 la renvoie à différents éléments dont une sur-augmentation constante des effectifs (plus de 20 % d'effectif en plus durant la dernière décennie), un fort taux de chômage des diplômés locaux, une arabisation mal maîtrisée, une baisse du crédit de fonctionnement et un découragement des enseignants

Une part non négligeable des étudiants qui ont des compétences et des savoirs faire et dont l'éducation a été assurée grâce aux fonds publics des pays de départ (comme l'Algérie par exemple qui assure jusqu'à présent la gratuité de l'enseignement), constitue des cibles privilégiées pour les entreprises multinationales et pour les gouvernements des pays du nord. Après le pillage des ressources naturelles des pays du sud (après la deuxième Guerre mondiale), on ose croire qu'il se prépare dès aujourd'hui en ce début de XXI^{ème} siècle une récurrence de pillage cette fois de « la matière grise » (Breton 2003:29) des pays du sud par les pays développés.

« Le Maghreb, c'est déjà l'Europe »

La troisième partie de cet ouvrage nous renseigne sur les alternatives des étudiants africains au niveau des pays du Maghreb. Ne pouvant s'offrir l'opportunité de suivre une formation universitaire en Europe, parce que l'entrée dans ces établissements devient de plus en plus sélective, beaucoup d'étudiants africains optent pour une mobilité géographique de proximité (au niveau des pays du Maghreb) qui permet surtout aux étudiants et à leurs familles de maintenir une reproduction sociale des milieux aisés. Aidés pour cela par le fait de l'existence de quotas en direction des étudiants des pays d'Afrique pour des offres de formation universitaires au niveau des pays du Maghreb, mais aussi par l'implantation d'universités privées, proposant des diplômes délocalisés (essentiellement français et canadiens).

Pour certains étudiants d'Afrique subsaharienne, le Maghreb reste malgré tout une étape dans leur projet migratoire vers l'Europe. Pour d'autres, il est aussi souvent vu comme une alternative à l'Europe, conscient des difficultés à trouver un emploi dans leur pays d'origine dans des créneaux de plus en plus saturés. La mobilité des étudiants vers les pays du Maghreb, répond aussi à une logique de contournement à une forte sélectivité envers l'accès à certaines filières au niveau de leur pays d'origine. Des projets d'études qui sont souvent soutenus financièrement par leurs parents.

Ce nouvel éclairage sur les destinations les plus répandues de la migration estudiantine africaine; à savoir la migration des étudiants Maghrébins vers la France et des étudiants subsahariens vers les pays du Maghreb, nous propose de nouvelles données sur les restrictions qu'impose la mondialisation étudiante. Construite sur des logiques d'anéantissement des frontières géographiques, nous remarquerons qu'elle s'institue de nouvelles comme nous le montre les articles de cet ouvrage. Ces dernières sont basées sur de nouveaux critères de sélectivité des compétences à la base (avec les CEF) pour ce qui est de la migration vers les pays de l'Europe et financiers donc destinés à une élite concernant les universités privées ou délocalisées dans les pays du Maghreb. Elles servent plus à une reproduction des élites de ces pays car onéreuse qu'à une démocratisation de l'enseignement supérieur.

Notes

- ¹ Sylvie Mazzella est sociologue, chargée de recherche CNRS à l’Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain en Tunisie.
- ² Le processus de Bologne a pour objectif de mettre en place un espace européen de l’enseignement supérieur.

Références

Breton, G., 2003, « De l’internationalisation à la globalisation de l’enseignement supérieur », in : Gilles Breton et Michel Lambert (dir.), *Globalisation et universités : nouvel espace, nouveaux acteurs*, éditions de l’UNESCO : Presses Universitaires de Laval : Economica, Paris, pp. 21-33.

Geisser, V., dir., 2000, *Diplômés maghrébins d’ici et d’ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS éditions, 332 p.

Gobe, E. , dir., 2004, *L’ingénieur moderne au Maghreb(XIXe-XXe siècle)*, Paris, IRMC : Maisonneuve & Rose, 388 p.

Siino, F., 2004, « L’université tunisienne banalisée. Mise à niveau libérale et dépolitisation », *Annuaire de l’Afrique du nord* 2002, Paris, CNRS éditions, t. 40, pp. 187-200.

